

04



NOTRE-DAME-DE-LONDRES • ROUSSIÈRES

Dans la plaine de Saint-Martin-de-Londres, les pâtures se succèdent entre les mas et les jasses (du latin jacere, là où les brebis dorment). Londres provient d'une racine signifiant « marais » indiquant que cette cuvette, suspendue entre causses et collines, concentrait les eaux. Au fil de la balade, vous continuerez à bénéficier de points de vue sur le Pic Saint-Loup et des villages.

DESCRIPTIF

➤ Départ de la D1^{F6} au nord du village, la suivre sur 450 m. Après la dernière maison, tourner à gauche au niveau d'une borne verte afin de s'engager sur une piste en garrigue. Franchir la D1 et passer deux barrières. Passer devant la jasse de Ricome puis le Mas de Ricome.

➊ Traverser la D1^{F5}, descendre par un passage caladé jusqu'à la rivière du Lamalou (⚠ impraticable en période de crue, faire le tour par le pont routier en aval). 📖 Vue sur le Pic Saint-Loup face Nord. Continuer par un sentier, une piste puis une route afin d'arriver sur une bretelle au-dessus de la route.

➋ Arriver à Saint-Martin-de-Londres, en bordure du Rieutort. Le traverser et s'engager dans la ville jusqu'à la tour et la place centrale, puis le cimetière. Continuer à travers les lotissements, et s'engager sur une piste bordée de cyprès. À la sortie du village, longer la route à gauche pour ensuite prendre la piste en face (panneau Mas de Buis). Au carrefour de pistes, emprunter celle du haut et à droite vers le Mas de Cazarils.

➌ Au niveau de celui-ci, prendre à gauche. La piste se transforme plus loin en route (barrière). Continuer à travers les murets, bien suivre les balises. Enfin, après avoir traversé la D32 ⚠, parvenir jusqu'au domaine départemental de Roussières.

UN PATRIMOINE ROMAN À L'HONNEUR

Le village fortifié de Notre-Dame-de-Londres comporte une ancienne chapelle castrale, du 11^e et 12^e siècles qui constitue un bel exemple de l'architecture romane. De même, à Saint-Martin-de-Londres, ne rater pas l'occasion de visiter les anciennes ruelles pavées du bourg, de découvrir sa tour-beffroi du 13^e siècle et son église romane dédiée à Saint-Martin. On doit son édification aux moines de l'abbaye de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert.

04

NOTRE-DAME-DE-LONDRES • ROUSSIÈRES

INFORMATIONS PRATIQUES



Le Pous
Notre-Dame-de-Londres
Tél. 06 30 80 38 39
04 67 55 01 36
lepous@orange.fr
www.domainedupous.fr



Le Passage
Notre-Dame-de-Londres
Tél. 04 67 81 44 65
06 14 33 37 77



**Chambres d'hôtes
Les Jardins du Village**
Saint-Martin-de-Londres
Tél. 04 67 60 35 77
06 20 09 74 86
www.lesjardinsduvillage.com



**Chambres d'hôtes
chez Franck**
Saint-Martin-de-Londres
Tél. 04 67 60 35 77
06 20 09 74 86
www.chezfranck.eu



**Chambres d'hôtes
La Frandomière**
Saint-Martin-de-Londres
Tél. 04 67 81 44 65
06 14 33 37 77
www.lafrandomiere.com



Le Coin Perdu
(1^{ère} toque au Gault&Millau)
Saint-Martin-de-Londres
Tél. 04 67 55 23 10
www.le-coin-perdu.fr
contact@le-coin-perdu.fr



L'ancien Bazar
Saint-Martin-de-Londres
Tél. 04 67 29 46 27



**Relais départemental
de Roussières**
Viols-en-Laval
Tél. 04 67 86 37 94
06 67 14 00 00
reseauvert@herault.fr

INFORMATIONS TOURISTIQUES



**Office de tourisme
du Grand Pic**
Saint-Martin-de-Londres
Tél. 04 67 55 09 59
contact@tourisme-
picsaintloup.fr
www.tourisme-picsaintloup.fr

À VOIR À PROXIMITÉ



Notre-Dame-de-Londres :
village médiéval



pont de Masclac, ravin
des Arcs



Saint-Martin-de-Londres :
village et église romane



site préhistorique
de Cambous



domaine départemental
de Roussières et circuit de
découverte du patrimoine



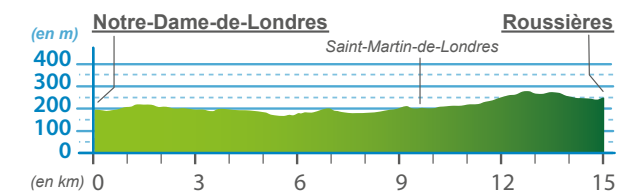
04

NOTRE-DAME-DE-LONDRES • ROUSSIÈRES



LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE ROUSSIÈRES

15 km



Dénivelées cumulées +263 m et -203 m



3h45



3h



1h40



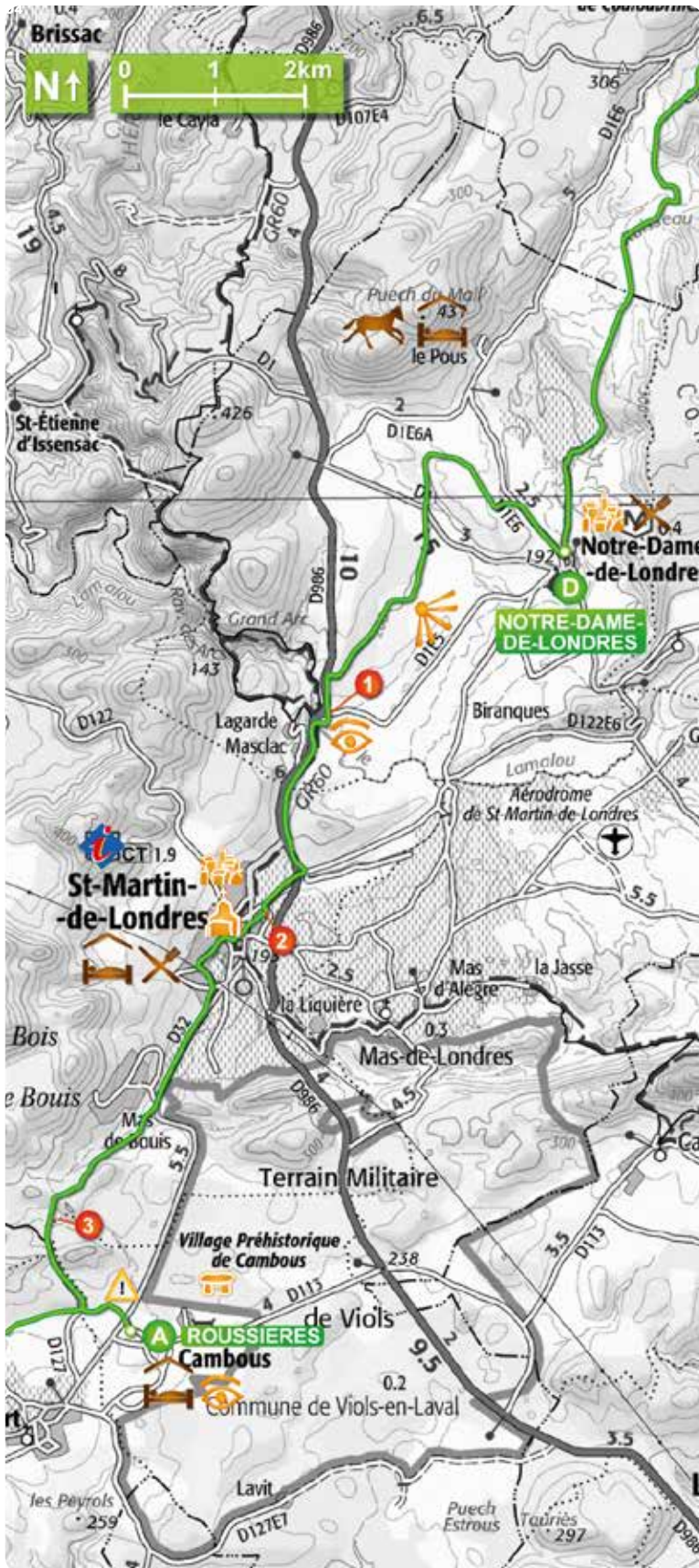
4h

Niveau pédestre : moyen

Niveau VTT : facile, avec une montée physique après Saint-Martin-de-Londres

Accès : Depuis Montpellier, suivre la D986 jusqu'à Saint-Martin-de-Londres. Poursuivre tout droit en direction de Ganges. Prendre à droite la D1^{F5} en direction de Notre-Dame-de-Londres.

Dans Notre-Dame-de-Londres, prendre la direction de Ferrières-les-Verreries et suivre l'itinéraire au poteau carré sur la gauche (ne pas prendre les balises vertes vers la droite).



LÉGENDES TRACÉS ET PICTOGRAMMES

Disciplines



Rando pédestre



Rando VTT

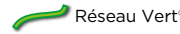


Rando équestre

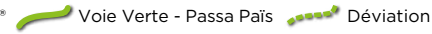


Rando calèche

Tracés



Réseau Vert*



Voie Verte - Passa Païs



Déviation

Départs



COL DE ROUBE

Arrivées



DIO-ET-VALQUIERES



Point de situation

Flacheraud Toponymie complémentaire



Grand site de France



Site VTT-FFC

* Attention : toutes les déviations de calèches ne sont pas balisées ou indiquées sur le terrain. Veuillez à bien suivre le descriptif.

Services



Camping



Gîte, chambre d'hôte



Restaurant, table d'hôte repas



Table de pique-nique



Accueil équestre possible (prévoir réservation)



VTT (locations et autres services vélo)



Office de Tourisme

Patrimoine



Point de vue, belvédère



Ruines



Château



Eglise, chapelle



Architecture remarquable



Capitelle



Cave, site œnologique



Grotte



Vestiges préhistoriques



Curiosité, site



Botanique



Forêt domaniale



Carrière, mine



Moulin

Références cartes IGN

■01: 2843OT	■09: 2542E, 2643OT	■17: 2643OT, 2543OT, 2544E	■VV01: 2444ET, 2443ET, 2543OT
■02: 2843OT, 2742ET	■10: 2643OT	■18: 2543OT	
■03: 2742ET	■11: 2643OT, 2543OT	■19: 2543OT, 2444ET	■VV02: 2543OT
■04: 2742ET	■12: 2543OT	■20: 2444ET	
■05: 2742ET, 2642ET	■13: 2543OT	■21: 2444ET, 2445E	
■06: 2642ET	■14: 2543OT, 2443ET	■22: 2445E, 2445O	
■07: 2642ET	■15: 2443ET, 2444ET	■23: 2445O, 2344ET	
■08: 2642ET, 2642O, 2542E	■16: 2643OT		

LE CODE DE BONNE CONDUITE

La randonnée comme on veut ! mais...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de vos efforts.
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements des autres randonneurs ; le piéton est toujours prioritaire.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées, les zones de cultures et les zones forestières.
- Attention aux engins agricoles et forestiers.
- Réfermez les barrières.
- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages.
- Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.
- Pour les vététistes :
 - contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
 - Le port du casque est recommandé

RECOMMANDATIONS

N'oubliez pas...

De prendre de l'eau
 De respecter les installations agricoles et les propriétés privées
 De tenir les chiens en laisse à l'approche des troupeaux
 Pensez à avoir un équipement adapté à votre pratique.
 En période de chasse (habituellement du 15 septembre au 31 janvier), se renseigner auprès des mairies.
 En cas ou après de fortes intempéries, ne vous engagez pas sur le chemin.

Ne pas faire de feu !

Itinéraire entretenu pour la multi-pratique.
 Respectez l'ensemble des usagers et des randonneurs de ces espaces.
 Ce chemin est interdit, pour l'essentiel, aux véhicules à moteur (sauf propriétaires et services).

LE BALISAGE DES CIRCUITS VTT



LE BALISAGE DU RÉSEAU VERT



SÉCURITÉ

